

Béthenyinfos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE DE BÉTHENY

WWW.VILLE-BETHENY.FR

89



Pédalées joyeuses en famille

OCTOBRE
2023

ÉCOLES
UN TRAVAIL
EN COMMUN

CULTURE
MANIFESTATIONS
EN PAGAILLE

FÊTE DU SPORT
À CHACUN SA
MOTIVATION

VILLE DE
bétheny

immo **PBR**

la solution immobilière !

ESTIMATION OFFERTE

Concrétisez tous vos projets
avec immo-PBR,
votre agence immobilière
à Bétheny !

immo **PBR**

3, rue de Courcy
51450 BETHENY
03 26 40 06 89
www.immo-pbr.com
f @immopbr

NEOTECPropreté

VOTRE SPECIALISTE DE

LA PROPRETE URBAINE

NETTOIEMENT DE VOIRIE, ROUTE ET CANIVEAUX -
NETTOIEMENT MANUEL DES SOLS, GARAGES ET
AIRES DE STOCKAGE - NETTOYAGE INDUSTRIEL

CONTACT



09 63 69 86 42



neotec-proprete.com

Maricé Coiffure

Dames - Hommes - Juniors

Tél. 03 26 35 16 52

2 rue Léonor Fini 51450 (PETIT) BETHENY
Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 18h30
et le samedi de 8h30 à 17h00

SERVICES DE NETTOYAGE DE VOS LOCAUX ET VITRES



Savoir-faire • Proximité • Réactivité

vmnettoyage.fr

03 26 02 04 02

vmnettoyage@orange.fr

Devis
gratuit

ARTS EN PAILLE

16-28 oct. 2023

SPECTACLE TOUT PUBLIC

CIRQUE-CONTES-CONCERTS
ANIMATIONS

Gratuits

BAR

&
Restauration
sur place

FESTIVAL ORGANISE PAR LA VILLE DE BETHENY ET LE COLLECTIF LEMNIA

Espace Thierry Meng à Bétheny VILLAGE CIRQUE www.ville-betheny.fr tel:077217947



Gorez
Travaux publics

ACTEUR DE PROXIMITE
AU SERVICE
DES COLLECTIVITES
ENTREPRISES
ET PARTICULIERS
DEPUIS
40 ANS

02AISNE - 08ARDENNES - 51MARNE

3 AGENCES
A L'ECOUTE DE VOS PROJETS

TRAVAUX ROUTIERS
MISE EN CONFORMITE DES RESEAUX
TERRASSEMENTS
RESEAU INCENDIE / EAU POTABLE
ASSAINISSEMENT
RECYCLAGE DE MATERIAUX
DEMOLITIONS



AGENCE MARNE - CHEMIN DE CERNAY - 51450 BETHENY
TEL. 03 26 07 06 40 / FAX. 03 26 07 14 77

Béthenyinfos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 89 • OCTOBRE 2023



ÉDITO

Madame, Monsieur,

Depuis 2020, l'équipe municipale travaille dans l'intérêt de la commune et de tous les habitants. Les actions entreprises depuis 3 ans dans le respect de nos engagements nécessitent, comme toute action s'incrinant dans la durée, de faire l'objet d'un bilan périodique sur leur bon déroulement, de constater ce qui a été réalisé et d'envisager la suite de cette action.

L'idée du bilan, que vous trouverez en pages 3/4/5 de ce Bétheny Infos, n'est pas, bien sûr, de vous proposer un inventaire détaillé, mais de faire un point sur les réalisations les plus marquantes de ces trois dernières années.

Solidarité, sécurité, économie, cadre de vie, transition écologique, éducation... nombreux sont les domaines de compétence de notre collectivité.

À la lecture de ce bilan, vous pourrez vous rendre compte que cela se traduit par des réalisations concrètes.

Bétheny est une ville en évolution. Pour les élus que nous sommes, une politique municipale doit répondre à une vision à moyen et long terme. Il est donc nécessaire d'investir pour l'avenir et de se donner les moyens de répondre aux problèmes immédiats et futurs.

Outre l'investissement des élus que j'ai l'honneur de diriger, je tiens à féliciter l'engagement des agents municipaux. Grâce à leurs compétences et à leur sens du service public, nous pouvons faire vivre nos projets et nos actions.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bétheny Infos, reflet du dynamisme de notre commune et de toutes ses forces vives.

Au plaisir d'échanger très prochainement avec vous à l'occasion des prochaines manifestations et réunions publiques.

Alain Wanschoor, maire de Bétheny

Responsable de publication

Alain Wanschoor

Responsable de rédaction

Jean-Michel Pinot

Secrétaire de rédaction

Eudeline Gape-Eliciel

Rédaction

Catherine Rivière

Jacques Rivière

Jean-Michel Pinot

Eudeline Gape-Eliciel

Courriel rédaction

communication@ville-betheny.fr

Photos

Jean-Michel Pinot

Guillaume Poinsoot

Services de la ville

Centre social

Adobe Stock

Conception et réalisation

Champagne Création, Reims

Publicité

Champagne Création, Reims

Tél. 03 26 88 43 14

Impression

Alliance Partenaires Graphiques

Tirage

3 600 exemplaires

sur papier recyclé

SOMMAIRE

- 2 Trier ses biodéchets
- 3 2020/2023 : 3 années d'action au service de tous
- 6 Collège : plein d'énergie et de projets
- 7 Ecoles et commune : une nouvelle année pour travailler ensemble
- 10 Le CCAS plus que jamais solidaire
- 12 Manifestations en pagaille
- 14 Fête des associations : à chacun sa motivation
- 16 Ça s'est passé à Bétheny
- 18 Et si nous produisions ensemble une énergie renouvelable, locale et citoyenne ?
- 19 Centre social : une rentrée dynamique
- 20 Actualités municipales
- 22 Expression politique
- 24 L'agenda d'octobre à décembre



Trier ses biodéchets

La loi du 10 février 2020, dite loi anti-gaspillage, prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets (restes alimentaires de toute nature) à compter du 1^{er} janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France, ménages comme professionnels. Le Grand Reims, en charge de la collecte des déchets, met en place des dispositifs permettant de répondre à cette exigence.

Pour les particuliers, différentes solutions sont possibles selon les caractéristiques de l'habitation : habitat collectif ou maison individuelle avec jardin.

- Le compostage en composteur individuel

Le suivi d'une formation en ligne et la réussite à un test sous forme de questionnaire en fin de formation permettent d'obtenir un composteur gratuitement (conditions décrites sur le site internet www.grandreims.fr).

- Le compostage en composteur partagé, si ces équipements sont installés à proximité du logement.

- L'accès à des points d'apport volontaire de collecte des déchets alimentaires sur le territoire urbain. Les premiers collecteurs ont été installés et leur déploiement est prévu jusqu'en 2025.

Ces solutions sont complémentaires. Attention : les déchets verts (tonte, tailles d'arbustes...), qui ne peuvent pas être valorisés à domicile, doivent être apportés en déchetterie.

VALORISATION DES DÉCHETS

Une fois triés, les biodéchets peuvent être pleinement valorisés via le compostage ou la méthanisation, pour permettre un retour au sol de la matière organique réduisant notamment l'utilisation des engrais chimiques. La dernière caractérisation des déchets a montré que près de 30 % de nos ordures

ménagères étaient des biodéchets. Actuellement incinérés avec le reste des ordures ménagères, ce sont plus de 70 kg/habitant et par an qui pourront être mieux valorisés.

FORMATION EN LIGNE SUR LE COMPOSTAGE

Le Grand Reims propose une formation en ligne sur le compostage pour acquérir un composteur gratuit. Vous avez toujours voulu en savoir plus sur la pratique du compostage, mais vous n'aviez pas le temps de venir participer à un atelier ? Cette formation en ligne est faite pour vous !



Vous y apprendrez notamment :

- Les avantages du compostage domestique
- Les clés de la réussite du compostage
- Comment éviter les problèmes et surtout leurs solutions ainsi que des astuces.

Cette formation dure 45 minutes à 1 heure et vous la suivrez à votre rythme : vous pouvez arrêter puis reprendre, selon vos disponibilités.

A l'issue de cette formation, un quizz en ligne testera vos connaissances. En cas de réussite, un certificat vous sera remis et vous pourrez obtenir un composteur gratuit (dans la limite d'un par foyer), à retirer auprès du Grand Reims.

Intéressé(e) ? c'est très simple, rendez-vous sur :

<https://www.grandreims.fr/formation-en-ligne-compostage>

Pour toute question, contactez les services de la Direction des Déchets :

- Par internet : www.grandreims.fr (rubrique Services aux habitants / démarches en ligne / Poser une question / Collecte et tri des déchets)
- Par téléphone : 03 26 02 90 90.



2020 / 2023

3 années d'action au service de tous



Après 3 années d'exercice de mon mandat municipal, il est légitime de vous présenter un point sur les projets concrétisés, en cours, en attente. De faire un bilan sur les actions mises en œuvre à votre service, à savoir la traduction concrète de nos engagements sur l'ensemble des domaines couvrant notre champ de compétences : l'éducation et jeunesse, la sécurité, la solidarité, la culture, la vie associative et sportive, la protection de notre environnement, et la préservation de notre patrimoine.

Malgré la période de crise sanitaire qui a fortement impacté nos actions, mais qui a toutefois vu naître de nouvelles solidarités, différentes réalisations au service de l'intérêt général ont pu voir le jour.

Ce programme assis sur une bonne et saine gestion de l'argent public n'a pas eu d'impact sur la fiscalité : en trois ans, les taux communaux sont restés stable. Les dépenses sont maîtrisées et les capacités d'investissement préservées.

Au-delà de la gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, du temps et de l'énergie consacrés pour voir naître des projets, et de l'investissement des élus et des agents qui m'accompagnent au quotidien, l'action publique porte en elle un idéal : favoriser le vivre ensemble, garantir la qualité d'un bassin de vie, faire en sorte que nos enfants grandissent dans un environnement sain et préservé qui fait la fierté de notre territoire.

À l'heure ou l'individualisme, où le chacun pour soi et la défiance gagnent du terrain, il apparaît plus qu'essentiel de montrer, par des exemples concrets du quotidien, à quoi sert le service public.

Confiance, solidarité, écoute, sens du service public et de l'intérêt général... autant de valeurs essentielles pour lesquelles je me suis engagé avec mon équipe. Autant de valeurs que j'ai fait le vœu de défendre. Autant de valeurs qui me donnent la force d'avancer et de construire, à vos côtés, de nouveaux projets, malgré ces temps incertains.

Alain Wanschoor



2020 / 2023 : 3 années

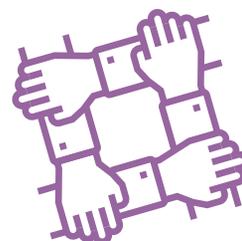
SOCIAL - SOLIDARITÉ

Bien vivre ensemble dans une ville solidaire

Durant les épisodes de confinement dû au Covid-19, élus et personnels municipaux se sont fortement mobilisés pour protéger les habitants - et en particulier les plus fragiles - des risques de contamination et pour assurer la continuité du service public. La même mobilisation est mise en place lors des périodes de canicule. Un conseiller numérique a été recruté pour aider les personnes en difficultés avec l'outil informatique et l'utilisation d'Internet. Au-delà de son rôle en matière de lutte contre l'exclusion, le CCAS propose, en liaison avec l'InterGé, des ateliers et animations intergénérationnels favorisant le vivre ensemble.

Par ailleurs, des partenariats ont été mis en place avec une mutuelle, l'ordre des avocats et l'association UFC-Que choisir.

Un Espace Famille est en cours d'aménagement à la mairie-annexe du Petit-Bétheny. Cet espace constituera un lieu unique pour les services de la solidarité municipale et permettra de créer de nouveaux services à la population. Il sera livré en 2024.



Espace famille

700 000 €

100 000 €



par an pour
l'entretien
courant des
locaux
scolaires

ÉDUCATION / JEUNESSE

Accueillir les enfants et les jeunes dans les meilleures conditions

D'importants moyens financiers sont mobilisés pour améliorer l'accueil et la prise en charge des jeunes de la crèche à l'école. Les écoles disposent d'outils pédagogiques modernes : le matériel informatique est régulièrement renouvelé. Les tarifs demandés aux familles pour la crèche, la cantine et l'accueil de loisirs n'ont pas subi d'augmentation en 2023. Une aide conséquente est apportée au centre social pour ses activités en direction de la jeunesse.

ENVIRONNEMENT

Vivre responsable et investir durable

Nous ressentons tous les effets du réchauffement climatique. Il convient de prendre des mesures pour les atténuer et lutter contre le gaspillage des ressources.

- Des travaux ont été entrepris sur les bâtiments publics, l'une des solutions pour économiser l'énergie et limiter l'empreinte carbone. La totalité de ces bâtiments est équipée d'éclairages par LED. Un réseau de chauffage bois a été réalisé pour le gymnase Claudius-Caillet, le groupe scolaire Les Équiernolles, l'espace Thierry-Meng et la halle de tennis.

Coût 847 000 €.

- Des dispositions ont été mises en place pour favoriser les déplacements doux et l'utilisation du vélo à l'intérieur de la commune. La quasi intégralité des rues de Bétheny est en zone 30.

Des bandes cyclables ont été tracées. Un trottoir partagé a été créé route de La Neuville. Des vélos en libre-service ont été installés. L'achat de vélos, électriques ou non, est subventionné.

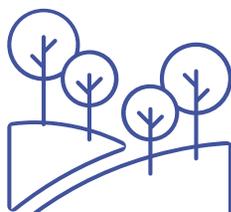
- La végétalisation des parcs et des sentes piétonnes a permis de créer des îlots de fraîcheur.

En projet pour 2023-2026 :

- La poursuite de la végétalisation et l'aménagement des parcs : **200 000 €.**
- La pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics : **250 000 €.**

Végétalisation et aménagement des parcs

710 000 €



d'action au service de tous

SOLIDARITÉ - SÉCURITÉ

Garantir la sécurité des personnes et des biens

Le bien vivre ensemble nécessite de se sentir en sécurité dans la commune. Cela impose des moyens matériels et humains mais aussi la mobilisation des citoyens.

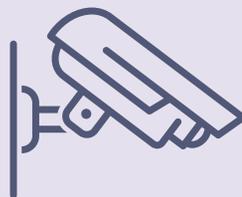
- Un 4^e policier municipal a été recruté pour permettre une présence accrue sur le terrain, un ASVP complétant le dispositif. Des caméras de vidéoprotection ont été installées.

- Des campagnes de sensibilisation ont été menées : conseils pour éviter les cambriolages, arrêté municipal pour encadrer le démarchage, initiation au code de la route dans les écoles...

- La mise en place du dispositif de participation citoyenne permet l'échange d'informations entre les habitants, les ambassadeurs référents, l' élu responsable et la police municipale.

- La formation aux gestes de premiers secours a été encouragée. Huit défibrillateurs sont installés à proximité des bâtiments publics.

Coût 15 000 €



Installation du système de vidéoprotection

250 000 €

En projet pour 2023-2026 :

- L'agrandissement du bureau de police municipale (et le réaménagement du Foyer rural) : **700 000 €**

- La construction d'un bâtiment accueillant un pôle civil de sécurité (et la création d'une annexe des services techniques) : **1 000 000 €**.

- Le développement du réseau de vidéoprotection et la visualisation 24h/24 et 7 jours sur 7 grâce au raccordement au CSU de Reims.

- Le renforcement de la participation citoyenne par le biais entre autres du développement de la Réserve communale (dans le cadre du plan communal de sauvegarde).



Montant annuel des subventions aux associations

355 000 €

ASSOCIATIONS

Participer à la vie de la cité

Animateurs de la vie locale, les associations et leurs bénévoles favorisent l'intégration des nouveaux habitants, proposent des services, font vivre l'histoire et le patrimoine, créent des événements sportifs, culturels, festifs...

L'engagement de la municipalité en leur faveur est permanent. Cela se traduit notamment par une aide logistique et matérielle lors d'événements, par des subventions modulables en fonction des projets, par la gratuité de l'accès à l'ensemble des locaux municipaux, mais aussi par des investissements pour que ces équipements répondent à leurs attentes. Ainsi ont été réalisés la réfection de la halle de tennis (toiture et éclairage par LED) pour **240 000 €** et le terrain de football, homologué, en revêtement synthétique et son éclairage par LED pour **1 105 000 €**.

URBANISME

Maîtriser le développement urbain

À Béthény, l'essentiel des nouveaux projets d'urbanisation est réalisé par les organismes logeurs. Pour autant, rien ne se décide sans un important travail de concertation avec les élus dont les règles sont claires, notamment un rythme raisonné de construction, le respect de l'esprit village qui caractérise la commune (densité, hauteur des bâtiments), la présence d'espaces verts (1,5 ha de parc aux Promenades de Damoiselle). Il est nécessaire aussi que l'offre de logements s'adapte aux besoins des habitants. Ainsi la résidence Arpavie Geneviève-Tilloy, inaugurée en 2021 accueille de nombreux Béthenyats

Une centralité urbaine a été créée au Petit-Béthény devant la résidence Arpavie Geneviève-Tilloy. Elle permet une circulation apaisée rue Camille-Guérin et sécurise le déplacement des piétons.



Création d'une centralité urbaine au Petit-Béthény

105 000 €

Plein d'énergie et de projets

Du changement et de la continuité, une célébration symbolique, des travaux espérés, une vigilance accrue sur les faits de harcèlement: le collège Maryse Bastié a abordé la rentrée plein d'énergie et de projets.

La question du harcèlement scolaire entre élèves, avec ses conséquences parfois dramatiques, domine cette rentrée scolaire en France. Elle est sérieusement prise en compte depuis quelques années au sein du collège Maryse-Bastié qui a orienté ses efforts vers la prévention, la réactivité et la diversité des solutions. Depuis 2022, sa démarche est renforcée par le programme national pHARe. Toute la communauté éducative, les élèves et les familles sont sensibilisés, une équipe d'enseignants est formée et un protocole établi. « *Au moindre fait, on suit le protocole, confirment Véronique Hernandez et Caroline Evrard, conseillères principales d'éducation (CPE), qui coordonnent la démarche. La priorité est que la pression de l'un sur l'autre cesse sans délai, sans flottement.* »

La méthode dite de la préoccupation partagée est mise en œuvre. Elle repose sur une série d'entretiens, avec une écoute empathique et bienveillante des adultes référents, une médiation de collégiens ambassadeurs, une responsabilisation des « intimidateurs » qui deviennent acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. « *Tout cela fonctionne, à condition que la personne qui se sent victime de harcèlement ose en parler à quelqu'un. D'où l'importance de travailler aussi avec les parents, de leur rappeler les signes auxquels il faut être attentif.* » À ce jour, trois situations ont été identifiées au collège, les trois ont pu être résolues.

RENOUVELLEMENT

Une partie de l'équipe de direction du collège a été renouvelée. Le principal Fabrice Wateau est secondé depuis la rentrée par Alexandra Rochette, principale adjointe, Paul-Gabriel Jan, directeur adjoint de la Segpa, et Virginie Morilla, adjoint gestionnaire. Leur sont étroitement associés les conseillères

principales d'éducation, Véronique Hernandez et Caroline Evrard, déjà en place. Premier ressenti des nouveaux arrivants : « *Maryse-Bastié est un collège qui fonctionne beaucoup autour de projets articulés, tissés, tendus vers un grand objectif : développer et défendre l'ambition chez les élèves. Cela nous donne un challenge supplémentaire !* »

CONTINUITÉ

L'équipe poursuit les actions de longue haleine qui sont au cœur du projet du collège, en particulier :

- le travail sur l'égalité filles-garçons - dans l'accès aux filières scientifiques notamment - à travers un partenariat à créer avec la Base Aérienne 113 ;
- la remobilisation des élèves en perte de motivation en s'appuyant sur des dispositifs d'accompagnement personnalisé (Parcours d'excellence, 2 mains pour l'avenir) pour favoriser la poursuite de leurs études en lycée professionnel.

29 SEPTEMBRE

Depuis l'inauguration du mémorial qui lui est dédié, l'établissement s'est réapproprié la figure inspirante de Maryse-Bastié. Pour entretenir son souvenir et donner en exemple son sens de l'engagement, il a décidé de célébrer l'aviatrice chaque 29 septembre, date anniversaire de l'obtention de son brevet de pilote qui fut le point de départ de son valeureux parcours. Un épisode à relier à la formation et à l'apprentissage qui sont l'essence de la mission du collège auprès des jeunes.



RÉNOVATION THERMIQUE

6,2 M€ : c'est le montant que le Département va déboursier pour financer la rénovation thermique du collège. Une bonne nouvelle qui était attendue par tous les usagers, un peu trop exposés, intra-muros, au froid l'hiver et au chaud l'été.





RENTRÉE

Ecoles et commune : une nouvelle année pour travailler ensemble

Que retenir de cette rentrée scolaire ? Un haut niveau de soutien de la commune aux écoles, une stabilité des effectifs, aucune augmentation des tarifs de cantine pour les Béthenyats.

DES CHOIX FORTS

Pour donner aux enfants et aux enseignants de Bétheny les moyens d'évoluer dans les meilleures conditions, la municipalité accompagne les écoles dans leur quotidien :

- sur le plan matériel, pour l'acquisition des fournitures (27 000 €/an) et du mobilier (4 000 €/an), pour le développement de leurs projets (16 000 €/an), pour l'accès aux nouvelles technologies (14 000 €/an d'équipements informatiques, 10 000 €/an de maintenance);
- sur le plan humain, avec la mise à disposition d'une ATSEM par classe de maternelle (alors que la norme minimum est d'une ATSEM par groupe scolaire) pour assurer une meilleure qualité de service et le bien-être des enfants, et de 35 animateurs périscolaires.

POUR LE CONFORT

Près de 100 000 €/an sont consacrés par la commune à l'entretien courant des locaux scolaires, pour lequel ses services techniques interviennent régulièrement (cet été, remise en peinture des salles d'activité de La Ribambelle et de l'élémentaire Equiernolles, installation de LED dans cette dernière...). A quoi s'ajoutent des travaux de fond pour l'amélioration du confort des usagers, tels que :

- le remplacement d'un système de chauffage ;
- le travail avec un thermicien pour régler le problème du resenti de chaleur dans les classes ;
- la réflexion sur l'implantation d'îlots de fraîcheur dans les cours de récréation, en concertation avec les enseignants et les familles.



RENTRÉE

UN TRAVAIL EN COMMUN

Le lien entre la municipalité et ses écoles ne se réduit pas à des efforts financiers importants. Il repose avant tout sur des axes de travail en commun avec les équipes pédagogiques au service de l'épanouissement des enfants, à travers des facilités d'accès à la lecture, à la culture et à la citoyenneté. Côté lecture, cela se traduit par les nombreuses actions scolaires mises en place par la médiathèque et, en 2024, par la création d'un salon du livre qui permettra aux classes d'accueillir des écrivains. Côté culture, le festival Arts en pagaille constitue chaque automne un moment de rencontre privilégié entre le public scolaire et des spectacles de qualité auquel il assiste gratuitement. Côté citoyenneté, la commune souhaite donner l'occasion aux enfants de participer à la vie démocratique et au devoir de mémoire en les invitant aux commémorations.

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

À partir du 1^{er} janvier 2024, la loi imposera à tous les producteurs de déchets alimentaires, et donc aux cantines scolaires, de les trier et de les valoriser. Anticipant cette obligation, la mairie a pris plusieurs mesures :

- les cantines ont été équipées en janvier 2023 de tables de tri ;
- un premier composteur destiné à valoriser certains biodéchets est en place depuis mai dernier à l'école Equiernolles, un second sera installé à l'école La Marelle ;
- une sensibilisation au gaspillage alimentaire est organisée auprès des enfants.

Objectif : alléger la poubelle collective pour préserver la planète et ne pas alourdir la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères !



Les enfants pratiquent le tri des déchets alimentaires.



SÉCURITÉ

La commune se préoccupe de la sécurité aux abords des écoles. Raison pour laquelle elle avait établi allée des Pâquerettes une Zone 20 qui limite à 20 km/h la vitesse autorisée et donne la priorité absolue aux piétons dans leurs traversées de chaussée. Que faire de plus ? Sinon inciter les parents eux-mêmes à respecter cette limitation et à redoubler de prudence dans ce périmètre. Ce qui est la mission du document rappelant les règles du code de la route et du vivre ensemble en sécurité qui vient d'être distribué aux familles du groupe scolaire Les Équiernolles.

La sécurité des élèves est également une préoccupation pour l'école maternelle La Ribambelle du Petit-Bétheny et sa directrice Sophie Henrat. Souhaitant renouveler l'opération de la précédente année scolaire, elle a de nouveau fait appel à la police municipale de Bétheny pour une sensibilisation des enfants de grande section aux dangers de la rue et en particulier au passage piétons situé devant l'école. Une mise en situation encadrée par les policiers municipaux aux abords de l'école a permis de concrétiser ce qui a été vu en classe.



Mise en situation des enfants avec la police municipale.

16 000€

pour les projets scolaires

45€

*par élève pour les achats
de fournitures*

100 000€

pour l'entretien des bâtiments scolaires

14 000€

pour l'équipement informatique

1 ATSEM

par classe en maternelle

BULLES D'ÉVEIL : UNE NOUVELLE TÊTE... PAS SI NOUVELLE

Marion Cusset a été nommée directrice de la crèche à la suite d'Isabelle Hamaide, appelée à diriger l'Espace Familles. Cette éducatrice de jeunes enfants, qui connaît bien la structure pour y travailler depuis trois ans dans la section des grands, a tout de suite gagné la confiance des parents. Une éducatrice de jeunes enfants, Anne-Laure Coutier, a rejoint l'équipe. Une équipe maintenue à 12 personnes qui va continuer de s'investir dans les événements de la commune aux côtés de l'InterGé et du CCAS et d'impliquer les familles dans la préparation de la fête de Noël. Marion : « *Je tiens à entretenir l'esprit des « Bulles », c'est-à-dire une bonne entente dans l'équipe et un côté convivial avec les parents.* » Les services techniques de la commune ont profité de l'été pour construire dans le jardin de la crèche un cabanon en dur où entreposer le mobilier d'extérieur et les vélos.



Le CCAS plus que jamais

Fidèle à sa mission solidaire, le CCAS multiplie ses actions en la matière, notamment à destination des aînés. Lesquels ont d'ailleurs connu une journée du 14 septembre qui n'a pas manqué de sel...



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET RETOUR

Ils s'en souviendront, les aînés et leurs accompagnateurs (et surtout leurs accompagnateurs, d'ailleurs !), de la sortie à Charleville-Mézières, avec la visite des musées en point de mire, le 14 septembre. Un déjeuner et un après-midi détente étaient prévus non loin de la préfecture ardennaise à la Ferme du Lion d'Or à Jandun. Sauf que vers 7h55, soit cinq minutes avant le départ de Bétheny, l'établissement qui devait accueillir les 120 participants déclare forfait (contre son gré). Estelle et Emily (agents du CCAS) restent alors à Bétheny avec pour devoir à la maison du jeudi matin de trouver une solution : repas et animation comprise. Estelle et Emily font les courses, préparent la salle Thierry-Meng mettent en place le nappage, la vaisselle..., les contacts repas et animation étant traités par les élus.

On passera sur les détails et un peu de stress, mais avec le remarquable concours du Boeuf Tricolore et de La Petite Villette qui ont relevé le défi, les 120 repas ont été assurés au pied levé (et haut la main !) dans la salle avec l'aide de Guillaume (agent du CCAS) et des services techniques de la ville. Le groupe chargé de l'animation musicale L'Air de Rien ayant accepté de suivre le mouvement.

Conclusion ? Tout le monde, élus compris, a mis la main à la pâte pour une journée mémorable et une ambiance magique. Mais peut-être à ne renouveler trop souvent quand même...



SEMAINE BLEUE

Du 2 au 8 octobre, la Semaine Bleue a mis en valeur, pour la 72^e année, la place et le rôle des aînés dans notre société.

À Bétheny, comme de coutume, de nombreuses actions ont jalonné cette semaine. On retiendra notamment la sortie champignons du 2 octobre, dans les bois de Serriers qui, à défaut de champignons, a permis aux participants de rapporter... des noisettes ! Et la paëlla dansante du samedi 7 octobre, salle Camille-Guérin, qui a fait le plein de convives (une cinquantaine), dans une ambiance conviviale.



Sortie champignons le 2 octobre.

solidaire

SOLIDARITÉ ET APPEL AUX DONNS

Dans la conjoncture complexe que tout le monde connaît à l'heure actuelle, le CCAS constate une augmentation des besoins en termes de solidarité. L'aide apportée par le CCAS à ceux qui en ont le plus besoin a augmenté, de façon globale, de 12 % sur la période janvier-août par rapport à 2022 (et, sur la même période, de 27 % pour la seule aide alimentaire).

Le CCAS lance un appel à dons financiers, par chèque à son ordre, pour faire face le plus efficacement possible à la situation. Les dons en nature sont également les bienvenus et seront immédiatement redistribués.



DONS SÉISME MAROC

Le CCAS a organisé une collecte destinée à venir en aide aux sinistrés du terrible tremblement de terre qui a secoué le Haut Atlas marocain. De nombreuses couvertures (ainsi que du linge) ont été récupérées par l'association « Deux mains, c'est maintenant », qui s'est chargée de les acheminer sur place. Que toutes les personnes qui ont ainsi apporté leur soutien aux sinistrés soient remerciées.



COLLECTE OCTOBRE ROSE

Je donne mon foulard au fond du placard
Foulard, turban, bandeau, bonnet fin...
Les malades du cancer ont besoin de vous.
Déposez vos dons au CCAS ou à l'accueil
de la mairie. Ils seront redistribués à des
institutions spécialisées dont l'association
« Le combat d'Anne-So ».



DE NOVEMBRE À DÉCEMBRE

Du 6 au 12 novembre, une collecte de produits d'hygiène, à destination des personnes en situation précaire, est organisée au CCAS. Contact : Emily au 06 26 91 15 39.

Le 22 novembre, dans le cadre des ateliers partagés du CCAS, un atelier couture est organisé, comme toujours dans une optique de partage des savoir-faire. Inscription obligatoire auprès de Guillaume au 06 09 76 19 37.

Le 10 décembre, Noël solidaire à la salle Camille-Guérin. Ateliers de fabrication de décorations de Noël. Animation gratuite. Les bénévoles qui souhaitent animer les ateliers sont priés de se faire connaître auprès de Guillaume au 06 09 76 19 37.

Le 14 décembre, Noël des aînés, avec le traditionnel repas dansant pour ceux qui le souhaitent. Comme d'habitude, le choix est laissé entre la participation au repas dansant ou la remise d'un colis de Noël. Ceux qui opteront pour le colis auront le choix entre la remise à domicile ou le retrait en mairie. Une autre option permettra également de faire don de son colis à une personne dans le besoin. Mais tout cela sera parfaitement expliqué dans le courrier que recevront prochainement les aînés à cet effet.

Manifestations en pagaille

La culture à Béthény est sur tous les terrains. Petit florilège non exhaustif.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le festival Art en Pagaille a déjà installé ses chapiteaux et ouvert son univers circassien au plus large public. D'ailleurs, tous les Béthényats ont reçu le programme du festival dans leurs boîtes aux lettres. Mais l'occasion est belle, dans ce numéro de Béthény Infos, de mettre en exergue quelques... coups de cœur des organisateurs.

Comme le jeudi 26 octobre avec « Mathias ou l'itinéraire d'un enfant paumé » (théâtre et marionnettes), qui interroge sur ce passage parfois difficile qu'est l'adolescence. L'originalité du spectacle réside aussi dans une sorte de « 2 en 1 » qui donne à voir, cette année, le point de vue de Mathias, tandis que l'année prochaine, le point de vue de ses parents sera mis en avant. On notera également que Jimmy Lemos, l'un des trois comédiens, habite à Béthény !



A l'inverse, en quelque sorte, « Roméo + Juliette + Rose » (vendredi 27 octobre) est la suite de « Roméo dans la baignoire », donné l'an dernier ! Si vous avez ri en 2022 à cette parodie de Roméo et Juliette, vous rirez en 2023 - et si vous n'avez pas vu 2022, ce n'est pas une raison pour rater 2023 : vous auriez tort !

Et pour finir en beauté, le concert des Woodsenders (tout public) clôturera le festival, le samedi 28 octobre à partir de 21 h 30, dans le rythme, la joie, et la bonne humeur. Le groupe rémois, qui distille un cocktail de ska, jazz, reggae, teinté de rock, a déjà fait ses preuves à La Cartonnerie - à écouter sur vos plateformes de streaming préférées, Deezer, Spotify, You Tube, etc... Là encore, un « régional de l'étape », avec la présence parmi les cinq musiciens de Brice Leboeuf (basse/contrebasse), originaire de Béthény.

PARLONS « BIEN-ÊTRE ANIMAL »

Ce samedi 30 septembre s'est tenue une après-midi autour de la médiation animale.

Le public présent a pu rencontrer plusieurs associations et a pu profiter d'une exposition temporaire proposée par l'association L214 ; tour d'horizon de nos connaissances sur les animaux, leurs émotions, leur sensibilité. Elle constituait un véritable rappel sur les lois qui les protègent et une belle invitation à agir auprès de ceux qui en auraient besoin.





LE SILENCE, DENNIS LEHANE, ÉD. GALLIMEISTER, 2023

Été 1974, la fille de Mary Pat Fennessy disparaît sans laisser de trace. La même nuit, un étudiant noir se fait percuter par un train dans des circonstances suspectes. Dennis Lehane nous emmène ici dans la quête d'une mère de famille qui n'a plus rien à perdre et dresse le portrait ultra réaliste d'une Amérique pauvre, raciste et ségrégationniste. Ambiances chères à l'auteur, avec des personnages embourbés dans un contexte social et politique lourd. Une plongée dans le Boston des années 70 dont, assurément, vous ne sortirez pas indemnes.



LA PETITE DANSEUSE GÉRALDINE ELSCHNER / OLIVIER DESVAUX (PONT DES ARTS) L'ELAN VERT 2023

Voilà une collection originale ! Inventer un livre qui a le pouvoir de faire entrer les lecteurs dans une œuvre d'art... L'auteure imagine l'histoire de « La petite danseuse de quatorze ans », sculpture d'Edgar Degas. On entre dans l'atmosphère de l'Opéra Garnier dans le Paris du XIX^e siècle et on suit des petits rats préparant leur ballet. Et la statue de la petite ballerine prend vie...



BLOOD LAD TOME 1, YÛKI KODAMA ED. KUROKAWA, 2012

Une plante mangeuse d'homme, un écureuil au 3^e œil sur un fond de guerre de gang, tout ça, c'est Blood Lad. Une histoire pleine d'humour et de rebondissements, avec des personnages au caractère bien trempé, ce premier tome se lit d'une traite et invite à attraper le suivant immédiatement.

En parallèle, la Ronron association et We can dog it présentaient le fonctionnement de leurs associations respectives ; éducation canine, centre de loisir pour chien, processus d'adoption de chats abandonnés, etc.

Le Club CPN Bêtes et Nids, quant à lui, a animé ce temps fort en proposant un atelier d'observation d'insectes issus du verger partagé... de quoi nous rappeler que le monde animal se cache également dans nos jardins !

Il était également possible de rencontrer l'association Amatéi, experts en médiation animale qui ont à cœur d'accompagner les propriétaires d'animaux de compagnie pour approfondir et renforcer les relations qu'ils entretiennent avec ceux-ci.

Des réflexions sont en cours pour proposer des ateliers de médiation autour de thèmes spécifiques. Alors, si vous êtes intéressés par l'idée d'apprendre à mieux interagir avec votre animal de compagnie, n'hésitez pas à contacter Sophie au 06 25 86 73 90.

BRICOLAGE ET BIDOUILLAGE À L'INTERGÉ

Ce titre est à lui seul tout le programme proposé, le sérieux en plus, bien sûr ! Mais l'idée reste bien de « faire ensemble », ceux qui savent montrant à ceux qui ne savent pas, lesquels pourront revenir à l'InterGé pour mettre en œuvre ce qu'ils auront appris. Le 9 novembre, il s'agira de fabriquer des jouets en bois. Le 7 décembre, ce sera initiation à la programmation informatique. Renseignements auprès de Cédric : 06 11 98 77 24.

TOUS LES GEEKS À LA WE GEEK

C'est désormais un rendez-vous bien établi, que ne manquent pas les fans de la culture geek, du cosplay et autres jeux vidéo. Et la date du **16 décembre**, à l'espace Camille Guérin, est d'autant plus à retenir que des surprises sont annoncées ! Les personnes qui souhaitent s'impliquer dans l'organisation peuvent contacter Cédric au 06 11 98 77 24.



Fête du sport et des associations À chacun sa motivation

À la Fête du sport et des associations, chaque exposant, chaque visiteur avait sa propre motivation et sa propre façon de vivre l'événement.

L'association Breizh en Champagne, qui a mis l'ambiance au gymnase avec ses joueurs de cornemuse, avait trois bonnes raisons d'être présente : « 1/ Ce serait dommage de ne pas y être. 2/ Ça permet de créer un contact. 3/ On a deux événements à promouvoir, dont la première Saint-Patrick que nous organisons le 16 mars 2024 avec le Comité des Fêtes ».

Quant au Comité de jumelage, son intention était double : « 1/ On espère attirer des gens pour participer à nos échanges avec la ville jumelle deux fois par an et aussi au prochain déplacement au marché de Noël de Valkenburg aux Pays-Bas. 2/ Si des personnes sont intéressées par nos activités, elles peuvent aussi nous rejoindre au conseil d'administration. »

CHRISTELLE DURIEUX, ADJOINTE AUX SPORTS ET À LA VIE ASSOCIATIVE

« Réunir les associations et les clubs sportifs, c'est leur donner de la visibilité. Faire venir les familles à leur rencontre, c'est leur montrer tout ce qui est proposé dans la commune en espérant que cela suscitera des adhésions. Cette fête permet aussi de mettre en avant les nombreux bénévoles présents et de partager un moment convivial. Merci à tous les participants, les associations comme les familles ! »

Pour Le Lieu, école de musiques actuelles, l'occasion était belle de mettre en avant un apprentissage musical basé sur l'écoute et le plaisir de jouer, « sans trop de solfège » ! C'est la pédagogie pratiquée par les 9 professeurs, tous diplômés du conservatoire, auprès des 160 élèves de l'association, âgés de 3 à 80 ans. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre à jouer d'un instrument.



Le joli stand de Breizh en Champagne.

Trail Aventures n'était pas dans une optique de recrutement mais voulait s'impliquer : « En tant qu'association de Bétheny, nous nous devons d'être présents. » S'impliquer en proposant des animations ludiques aux enfants et faisant de son stand une vitrine de ses deux courses nature de l'année. Les enfants étaient aussi à la fête avec l'EFSRA qui les invitait à s'initier au saut à la perche, au saut en longueur et à se faire chronométrer sur une piste de sprint de 30 m. Le réalisateur du meilleur temps avait la fierté de voir son nom s'afficher sur le tableau !



Atelier musical proposé par Le Lieu.

Sur les 44 associations que compte Bétheny, une trentaine avaient répondu présent pour animer le Forum des associations.

C'est la première fois que le CCAS plantait sa tente au complexe Claudius-Caillet pour cette manifestation. Dans quel but ? « 1/ Faire connaître son rôle et ses activités auprès des habitants qui font parfois l'amalgame entre le CCAS et le centre social qui sont pourtant deux entités différentes. 2/ L'ouvrir sur l'extérieur et montrer qu'il n'est pas seulement un lieu où demander de l'aide mais aussi un lieu où on peut se distraire. 3/ Communiquer sur nos prochaines rencontres et mettre en avant l'esprit familial, de bienveillance, de solidarité qui y règne entre les familles, l'équipe et les élus. »

SUR LE VIF

Ophélie et Nathanaël Coppin (sœur et frère) accompagnés de leur cousin Jules Coppin étaient venus « faire un peu [leur] marché et découvrir de nouveaux sports, comme le foot et le basket. » Les deux garçons auraient bien aimé y trouver aussi le rugby - c'est d'actualité !

Christine et Jean-Yves Heyer aiment « ce lieu de rencontre et de convivialité avec les autres Béthenyats. Cela permet aussi de découvrir les activités de nouvelles associations. »

Marianne Charlier et Julien Défossé venaient « pour la première fois, et pour accompagner nos enfants. » Ils regrettaient que la manifestation arrive un peu tard dans la saison, « par rapport à l'inscription dans un club, en général déjà effectuée. Pourquoi ne pas la faire en juin ? » Suggestion transmise...

La famille Moulin, parents et enfants, est « une fidèle de la manifestation. Cela permet de voir toutes les offres des associations de la commune, et de passer un après-midi sympathique. »



Animation athlétisme proposée par l'EFSRA.



Le stand des Amis du vieux Bétheny.

BRAVO LES POMPIERS

Sur le stand des pompiers, 11 jeunes sapeurs-pompiers et 6 encadrants proposaient des parcours physiques, ou le maniement de lances incendie. Les prochains recrutements pour la formation des cadets auront lieu en septembre 2024. Les volontaires devront encore patienter un peu.

Ce fut aussi l'occasion, pour le Comité de jumelage de Bétheny, de remettre à la paire Quentin et Elie un ballon de headis (auss appelé tennis de tête, variante du tennis de table apparue en Allemagne au début des années 2000), de la part de la maire et du responsable sportif de Dannstadt-Schauernheim. En effet, lors de la dernière rencontre entre les deux communes en Allemagne, la paire de sapeurs-pompiers s'est illustrée dans cette discipline.



Ça s'est passé à Bétheny

À BICYCLETTE...

Pour sa 3^e édition, le dimanche 17 septembre, la balade à vélo dans la commune a réuni près de 140 participants, costumés pour l'occasion. Le cortège coloré était encadré par une quinzaine d'accompagnateurs (élus, sapeurs-pompiers de Bétheny) et par la police municipale. Outre la convivialité du moment, il s'agissait aussi de mettre en valeur ce mode de déplacement doux qu'est la bicyclette. Dans l'esprit de bien-vivre ensemble et de mixité sociale en vigueur à Bétheny, le cortège cycliste a fait une halte au FV-FAM Les Trois Foyers (Les Papillons Blancs), pour un sympathique ravitaillement.



CARTE BLANCHE AUX ARTISTES DE RUE

Participer à rendre les Docks rémois dynamiques et attractifs et permettre à des artistes locaux d'exprimer leurs talents, c'est l'ambition de Christophe Ory du Comptoir des Peintures. Pour cette 2^e édition, un duo d'artistes, Mat x Zekky et Cézart



ont réalisé ensemble, le 22 septembre, à l'occasion d'un barbecue du bâtiment, une fresque intitulé Médusa évoquant la figure mythologique bien connue. La fresque est visible au 22 rue des Docks rémois.

VIDE-GRENIER LE 3 SEPTEMBRE

Organisé désormais le premier dimanche de septembre dans un espace légèrement plus restreint, le vide-grenier a connu un beau succès tant pour les exposants que pour les visiteurs. Les organisateurs prévoient pour l'an prochain encore quelques aménagements pour le rendre plus attractif.



WEEK-END D'ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND

Les 22, 23 et 24 septembre, les adhérents du Comité de Jumelage recevaient leurs amis allemands, avec, pour la première fois cette année, leur nouveau président, Robin Weller.

Alors que le vendredi était consacré à un moment de travail commun, le samedi et le dimanche ont fait la part belle à la découverte et à la détente. Au programme : le samedi, la découverte du Musée du vin de Champagne et de l'archéologie régionale d'Épernay, la visite de la ville en petit train et le dimanche, la visite de l'église Art déco Saint-Nicaise de Reims.



NOCES D'OR

Deux couples ont renouvelé leur consentement après cinquante ans de mariage, entourés de leurs familles et de leurs amis :

- Samedi 8 juillet, Bernadette et Pierre Tretan, en présence d'Isabelle Pérard, adjointe au maire, assistée de Sylvie Boutron.
- Samedi 22 juillet, Jacqueline et Gérard Bernard, en présence de Jean-Michel Pinot, adjoint au maire, assisté de Christian Cailliez.

Des moments joyeux et émouvants pour tout le monde. La municipalité a marqué l'événement en offrant aux couples une gerbe de fleurs et une médaille d'honneur de la Ville de Béthény.



LA FÊTE AU PETIT-BÉTHENY

Le 30 septembre, le parc Camille-Guérin accueillait la fête du quartier Petit-Béthény. Une fréquentation record avec près de 400 participants pour cette 5^e édition organisée par le Centre social. Structure gonflable et 'bubble foot' ont réuni les suffrages des ados, le spectacle de ventriloque ceux des familles. Une vraie réussite pour ce 30 septembre au Petit Béthény, très familial, et très intergénérationnel...



LE MAIRE HONORE NOTRE CENTENAIRE

Alain Wanschoor a tenu à honorer la longévité de notre centenaire Paule Pointillart. Rendez-vous était pris ce lundi 9 octobre à 11h à son domicile pour une petite cérémonie organisée par Angélique Findeisen, directrice de l'ADBB (Aide à domicile de Béthény). Entourée de sa nièce et de deux amies, qui l'assistent quotidiennement, Paule a reçu, très émue, les félicitations du maire, et un superbe bouquet. « *Rendez-vous dans un an, pour vos 101 ans* », lui a souhaité le maire, saluant la forme extraordinaire de cette Béthenyate passionnée par la lecture et l'actualité. « *On prend soin de moi, rendant hommage à sa nièce et ses amies, et je suis increvable !* » ajoute-t-elle avec un humour qui ne se dément pas.



DES GÉO TROUVETOUT À BÉTHENY

« Réparons ensemble vos objets du quotidien » : c'est le slogan de l'association Repair Café qui accueille le 2^e samedi de chaque mois, à l'InterGé, les détenteurs d'appareils défectueux. Munis de leurs outils personnels, les réparateurs bénévoles, sous la houlette de leur président Guy Putegnat, se penchent sur les objets « malades », cherchent l'origine de la panne et le moyen de les remettre en état de marche. À leurs côtés, s'affairent aussi des championnes de l'aiguille qui effectuent de petits travaux de couture.



LE BROUSSARD S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ !

Depuis plus de 10 ans, un avion trône fièrement dans la cour de la mairie à proximité du musée de l'Aéronautique locale. Avec le temps et les outrages de la météo, notre Broussard avait perdu de sa superbe. Afin de lui rendre son éclat passé, les bénévoles de l'association du musée se sont attelés à la tâche. Depuis la mi-avril : nettoyage, ponçage, démontage, remontage, peinture... rien ne lui aura été épargné et voilà notre Broussard à nouveau prêt à fasciner ses admirateurs.

Pour rendre hommage à son constructeur rémois, Max Holste, décédé il y a 25 ans, et faire découvrir cet avionneur méconnu, le musée propose une conférence le vendredi 27 octobre à 18h00 à l'espace Camille-Guérin au Petit-Béthény ainsi qu'une exposition le samedi 28, le dimanche 29 octobre et les dimanches de novembre de 14h30 à 17h30. L'entrée sera gratuite.



Et si nous produisions ensemble une énergie renouvelable, locale et citoyenne ?

Une réunion publique sur le photovoltaïque était organisée le 5 octobre à l'espace Camille-Guérin. Objectif : informer les habitants sur la technologie photovoltaïque et les sensibiliser à l'autoconsommation collective.

ÉLARGIR LA DÉMARCHÉ

Cette réunion intervenait alors que la commune, avec l'assistance de la coopérative d'électricité Enercoop, a commencé à installer des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments municipaux pour la production et l'autoconsommation d'une électricité locale renouvelable qui vient en déduction de sa facture d'énergie. « *Nous voulons maintenant ouvrir la discussion avec des habitants volontaires pour élargir ce dispositif à l'échelle de la ville* », explique le maire Alain Wanschoor.



QUEL EST LE PROJET ?

Créer un collectif regroupant dans un espace géographique limité des producteurs d'énergie photovoltaïque et des consommateurs pour organiser le partage d'électricité entre eux. Reliés au réseau public d'électricité, ils y injecteront le surplus et pourront bénéficier de l'électricité du réseau si leur production ne suffit pas. Le tout sera géré par un contrat avec un fournisseur d'énergie. Des aides financières seront mobilisables pour cette opération.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

D'une part, mieux maîtriser sa consommation d'énergie et faire des économies sur sa facture d'électricité et, d'autre part, participer activement à la transition énergétique en produisant et en consommant en circuit court une électricité moins polluante, locale et plus durable.

DES QUESTIONS ?

Étaient présents à la réunion différents acteurs de la filière pour clarifier et accompagner la démarche, et répondre à toutes les questions : Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALE 08), GECLER Grand Est, Les Générateurs.

Ils restent disponibles pour répondre aux questions :

- René ADES – Conseiller Générateurs
r.ades@ale08.org - 03 24 30 90 54
- Léna MIGNE – Animatrice GECLER
l.migne@ale08.org - 03 24 32 03 23

en bref

LE PRIX DE L'ARBRE

Constatant cet été que la ville de Bétheny est toujours aussi active dans le soin apporté à son cadre de vie, le jury des Villes et Villages Fleuris lui a renouvelé sa 3^e fleur pour quatre années supplémentaires. « *Nous n'avons reçu de sa part que des compliments sur tous les critères* », apprécie Pierre Dumont, conseiller municipal délégué aux espaces verts. Le jury a de surcroît attribué à la commune le Prix de l'Arbre qui vient couronner ses efforts de plantation. « *Nous avons planté près de 400 arbres, principalement dans les parcs. Il y en a encore une centaine à venir en 2024. Nous veillons à choisir des essences peu consommatrices d'eau* ». Pierre Dumont recevra ce prix au nom de la commune le 19 octobre à Aussimont.

VERGER PARTAGÉ

Quelles nouvelles du verger partagé (situé à l'angle de l'allée des Pâquerettes et de la rue Ambroise-Croizat), dont s'occupe la petite équipe de bénévoles du club CPN Bêtes et Nids ? « *L'été a été difficile pour les arbres fruitiers qui ont plus ou moins bien résisté à la chaleur, les plus jeunes ayant cruellement manqué d'eau* », constate Marion Cusset. Le verger se veut aussi un support d'information et d'animations autour de l'environnement et de la biodiversité. Le club s'est ainsi mobilisé le 30 septembre pour une rencontre de l'InterGé sur le bien-être animal, avec la présentation d'un terrarium d'escargots, d'insectes et de lombrics à observer à la loupe.

Une rentrée **dynamique**

Tant au cours des activités estivales qu'à l'occasion de la rentrée 2023-2024, le Centre social enregistre avec satisfaction un retour d'un nombre d'adhérents à peu près équivalent à ce qu'il était avant la crise sanitaire. C'est de bon augure pour l'avenir.

Avant même de parler de la rentrée 2023, il convient de faire un petit bilan des activités estivales du Centre social, le curseur venant tout de suite se placer sur positif/très positif. Pour la tranche d'âge des 3/12 ans, on constate un retour aux chiffres d'avant Covid, avec en prime le plaisir d'avoir accueilli de nouvelles familles. Côté 12/16 ans, ce fut carton plein, quasiment du jamais vu. Le dynamisme insufflé au club ado par Louison Rooms, le nouvel animateur jeunes, n'est certainement pas étranger au phénomène ! 48 ados étaient présents, pour la première fois, tout au long de l'été, et il n'était pas possible d'en accueillir un seul de plus...

Parmi les temps forts des animations, notons les déplacements au Parc Astérix (juillet) et à Nigloland (août), des mini séjours à Givry-en-Argonne (juillet) et Liart (août) avec des thématiques 'découverte de la nature' qui ont séduit tous les participants.

A l'occasion des portes ouvertes de rentrée des 8 et 11 septembre, 400 inscriptions sont venues s'ajouter à celles déjà effectuées en juin. Là encore, on en revient aux chiffres d'avant Covid, ce qui est bon signe.

De nouvelles activités sont proposées : yoga pour les très jeunes (yoga baby) et pour les moins jeunes (yoga senior) ; circuit training (gym par ateliers) ; activité bricolage (cartonnage, art floral...).



Les petits à Nigloland.

Le mois de novembre sera riche en activités au Centre social, avec :

- > le 12 novembre, la Bourse aux jouets (aux Tilleuls), de 9 h à 19 h ;
- > le 16 novembre, repas dansant ;
- > le 18 novembre, sortie familiale à Center Parc (Le Lac d'Ailette, à Chamouille) ;
- > du 19 au 24 novembre, Semaine du cœur au profit de l'association Burkina Avenir qui œuvre pour le développement du Burkina Faso.

Pour ces manifestations, renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du Centre social : 03 26 89 30 81.



Journée d'inscription.

Le Centre social est à la recherche permanente d'animateurs et d'animatrices pour encadrer les enfants les mercredis et pendant les vacances.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

UTILISATION DE LA TROTINETTE ÉLECTRIQUE

Nouvelles réglementations

Face à la forte augmentation d'accidents graves impliquant des trottinettes électriques (+36 % entre 2021 et 2022), de nouvelles réglementations (décret publié au Journal Officiel) sont en place depuis le 1^{er} septembre 2023. Ces nouveaux règlements ont pour objectif de « protéger, dissuader et éviter les comportements dangereux » :

- Il est désormais interdit aux personnes de moins de 14 ans d'utiliser ce moyen de transport comme pour les autres cyclomoteurs.
- Les contraventions changent de classe et seront maintenant de 135 €.
- Le non-respect des règles de circulation entraînera une contravention de 4^e classe.

Pour rappel :

- En agglomération : obligation de circuler sur les bandes cyclables ou sur les voies vertes. En cas d'absence de bande cyclable, les trottinettes électriques peuvent emprunter les routes limitées à 50 km/h ou moins.
- Hors agglomération : interdiction de circuler sauf sur les pistes cyclables et les voies vertes.
- Interdiction de tracter ou de se faire tracter par un autre véhicule sous peine d'une amende de seconde classe.

Autres informations importantes

- Le casque est fortement recommandé et doit être attaché.
- Une seule personne sur la trottinette sous peine d'amende.
- Interdiction de rouler sur les trottoirs.
- Obligation d'être équipé de feux de position avant et arrière et d'autres dispositifs rétroréfléchissants et de disposer d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.
- Le port d'un casque audio et d'écouteurs est également interdit.

TITRES D'IDENTITÉ ET DÉLAIS DE TRAITEMENT

Les demandes de carte d'identité et de passeport se font uniquement sur rendez-vous.

Ne pas hésiter à effectuer la demande en ligne : c'est simple, rapide et efficace !

Rendez-vous sur le site de la ville :

www.ville-betheny.fr, rubrique démarches administratives et onglet Carte Nationale d'Identité et Passeports biométriques. Il est possible également de contacter la mairie pour prendre rendez-vous au 03 26 07 12 71.

La liste des documents à fournir se trouve sur le site de la ville et sur le site service-public.fr.

Un délai d'un mois sera nécessaire pour obtenir un rendez-vous ainsi que d'un mois et demi pour la délivrance des titres d'identité.

Attention : Il est impératif de retirer ces documents en mairie, sur rendez-vous, dans un délai de 3 mois maximum.

DÉMARCHAGES TÉLÉPHONIQUES ET À DOMICILE :

Malgré une évolution des lois et un arrêté municipal, une recrudescence de démarchages téléphoniques et à domicile non conformes a été observée aux cours de ces dernières semaines.

Voici quelques conseils pour éviter d'être incommodé :

Pour le démarchage téléphonique, il est possible de faire un signalement par Internet :

- **33700.fr** : permet de signaler appel et SMS de démarchage téléphonique via un formulaire en ligne soit via une capture de l'écran du téléphone.

- **Signal-spam.fr** : le signalement sera transféré et prit en charge par l'autorité adéquate.

Par ailleurs, **Bloctel** donne la possibilité de refuser d'être démarché par des professionnels avec lesquels on ne dispose pas de relation contractuelle.

AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO

Une aide financière pour l'acquisition d'un vélo avec ou sans assistance électrique peut être attribuée par la ville de Bétheny. Toute personne majeure résidant à Bétheny peut en bénéficier ceci afin de favoriser les déplacements doux.

Montants des aides (sans dépasser 25% du coût d'achat) :

- 80 € maximum, pour un cycle sans assistance électrique,
 - 150 € maximum, pour un cycle avec assistance électrique de type classique ou de type pliant,
 - 250 € maximum, pour un cycle avec assistance électrique de type cargo ou adapté.
- Pour toutes informations complémentaires ou pour commencer vos démarches, rendez-vous sur le site : www.ville-betheny.fr, rubrique « Cadre de vie ».

Cette aide municipale peut être cumulée avec d'autres aides : celle du Grand-Reims (jusqu'à 500 €), celle de la Région et celle de l'État (jusqu'à 1000 € ou 2000 € pour les personnes en situation de handicap).

Plus d'informations :

www.grandreims.fr/se-deplace/operation-aide-a-lachat-dun-velo-a-assistance-electrique

www.grandest.fr

www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15906

Panneau Pocket n°1 en France

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket



Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application







PANNEAU POCKET : RESTEZ CONNECTÉS À BÉTHENY !

L'application Panneau Pocket permet de rester à l'affût des dernières actualités de la commune : alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, événements...

Cette solution gratuite, sans récolte de données personnelles ni publicité est disponible sur smartphone et tablette. <https://panneaupocket.com>

Rappel : le démarchage téléphonique est légal et autorisé du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 20h.

Pour le démarchage à domicile, un arrêté municipal autorise le démarchage à domicile avec validation par la mairie du démarcheur, du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30.

Le démarchage à domicile est interdit dans les lieux de résidence collective de personnes âgées et/ou vulnérables (résidences ARFO, ARPAVIE...)

Tout démarcheur est dans l'obligation de présenter l'arrêté du maire l'autorisant à faire du démarchage à domicile ainsi que sa carte professionnelle comprenant les informations sur l'entreprise.

Il est donc fortement conseillé de solliciter ces documents.

En cas de démarchage suspect ou trop pressant, il est conseillé de prévenir la police municipale au 03 26 84 80 79 ou d'appeler le 17 (vendredi après-midi, week-end et jours fériés).

DON DU SANG

L'ESF (établissement français du sang) remercie l'engagement des Béthenyats pour leur participation aux collectes organisées sur la commune.

La prochaine collecte aura lieu le vendredi 1^{er} décembre à partir de 15h30 jusqu'à 19h30 à la salle Camille-Guérin, au Petit-Bétheny.

Merci pour votre participation !



CONSEILLER NUMÉRIQUE

Depuis cette rentrée, le conseiller numérique municipal Thibaut Villenet met en place des ateliers numériques ouverts à tous à la résidence Geneviève-Tilloy Arpavie. Ces ateliers ont pour but d'aider les novices dans le numérique à mieux appréhender les outils informatiques. Prochaines dates : 2, 16 et 30 novembre et le 14 décembre.

Réservation au 06 70 44 61 59.

Il est nécessaire d'apporter son propre matériel.

PERMANENCE DES ÉLUS

Les permanences des élus à la mairie ont repris depuis le 9 septembre. Tous les samedis de 10h à 12h, il est possible de rencontrer et interroger vos élus (sauf pour des questions administratives).

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont publiés sur le site de la commune : www.ville-betheny.fr rubrique publications/affichage légal.

PERMANENCES

Mutuelle communale Just :

Permanence le 2^e mardi du mois (9h-12h et 14h-17h), au CCAS, sur rendez-vous au 0 809 546 000 (numéro gratuit)

Point conseil UFC-Que choisir :

Permanences les 1^{er} mercredi et 3^e jeudi, au CCAS, sur rendez-vous au 07 79 56 11 57

Antenne du Secours populaire français :

Permanences le 1^{er} mardi du mois de 14h à 17h, au 7 rue Camille-Guérin, ou sur rendez-vous au 06 18 89 82 42 ou 06 61 27 12 58.



Vous pouvez scanner ce code pour accéder à l'affichage légal numérique.

Minorité municipale

BÉTHENY : VILLE VERTE ?

Le conseil municipal va prochainement étudier deux révisions du plan local d'urbanisme (PLU) :

- La première va porter sur le projet de « Reims Studio » qui vise à transformer une partie de l'ancienne base aérienne en studio de cinéma. A ce jour, cette activité n'est pas autorisée sur la BA 112. Nous sommes favorables à cette évolution qui va permettre de créer des emplois (100 environ), de réutiliser une partie de locaux abandonnés, sans aucune nuisance pour les habitants en proximité. Nous serons toutefois très vigilants sur le type d'activités. Nous voulons avoir la certitude que seules celles liées au cinéma seront permises, et sans aucune ambiguïté.

- La seconde révision va concerner l'habitat à Bétheny. La majorité municipale souhaite faciliter l'isolation par l'extérieur. Nous avons demandé que, dans cette révision, soit aussi incluse une réglementation sur l'installation des pompes à chaleur et des climatisations qui, parfois, entraînent des nuisances pour le voisinage.

Nous demandons très régulièrement des mesures concrètes que Bétheny devienne une ville verte, comme :

- La mise en place d'un réseau partagé de chauffage ou de panneau solaire : sur ce dernier point, une réunion publique a eu lieu. Nous attendons de voir les projets concrets.

- Le verdissement de l'espace public : certes des arbres sont plantés, mais des quartiers de notre ville sont encore largement bétonnés. Un simple coup d'œil sur les nouveaux immeubles Racine et Racine 2, au petit Bétheny, permet de s'en rendre compte. Le béton est, encore, toujours préféré aux espaces verts.

- Et bien sûr, les pistes cyclables pour accéder à Reims (aujourd'hui, le seul accès sécurisé est par la Husselle), et pour circuler en sécurité sur les grands axes: nous demandons un investissement ambitieux à chaque commission.

Julien DUPAIN, Francis GARNOTEL

Groupe «un nouvel Elan pour Bétheny»

Courriel: bethenyunnouvelelan@gmail.com

Facebook: un nouvel élan pour Bétheny

Twitter: @ubetheny

Minorité municipale

UNE INSECURITE EN PLEINE CROISSANCE !

La multiplication des incivilités et des cambriolages inquiètent les Bethenyats. Régulièrement, dès la nuit tombée, les rues de Bétheny se transforment en circuit automobile. Des rodéos sauvages, des courses poursuites viennent trop fréquemment troubler la tranquillité des habitants.

Une prise de conscience s'impose : Devons-nous attendre un drame pour qu'enfin Monsieur le Maire agisse ?

Autre trouble récurrent dans la vie quotidienne, le démarchage à domicile. Plusieurs fois par jour, il y a sur la commune, de nombreux passages auprès des habitants et même si le porte à porte est une pratique courante, il n'en est pas moins que celui-ci a l'obligation d'être réglementé. Sur le site de la ville, un arrêté stipule le caractère obligatoire d'obtenir l'accord préalable de la mairie. Au vu des nombreux retours que nous avons lors des échanges avec les habitants, il est évident que le contrôle par la police municipale ne semble pas très efficace.

Lors de la dernière campagne municipale, nous avons été

les seuls à proposer la mise en place de la vidéoprotection et de l'adhésion de la mairie au dispositif Mairie Vigilante et Solidaire. A l'époque, la mairie en place n'en voyait pas l'utilité dicit Monsieur le Maire : « *Bétheny n'est pas Chicago !* ». Mais en 2022, l'implantation de caméras sur les principaux axes de circulation et lieux de vie de la commune est apparue ! Cela ressemble étrangement à de la vidéoprotection ! Force est de constater que Bétheny n'est toujours pas Mairie Vigilante. Depuis 2013, des Bethenyats excédés par des cambriolages à répétition ont adhéré au dispositif Voisins Vigilants. Le nombre d'adhérents est en constante progression, allant de pair avec l'augmentation du sentiment d'insécurité.

En tant que citoyen concerné et investi, nous vous invitons vivement à rejoindre Voisins Vigilants en vous connectant sur www.voisinsvigilants.org

Céline DUCROS, Maxime SERAFINI

Et toute l'équipe J'aime Bétheny

Majorité municipale

UN ENJEU INDIVIDUEL ET COLLECTIF

Plus personne, ou presque... ne remet en question les conséquences évidentes du réchauffement climatique : hausse importante de la température, sécheresse, événements climatiques destructeurs... La diminution massive des émissions de gaz à effet de serre dans l'environnement est une urgence à nouveau pointée par le GIEC*. Les élus de Bétheny sont convaincus de la nécessité de poursuivre les investissements pour agir sur un ensemble de leviers :

- La diminution de la consommation de combustibles fossiles (gaz, pétrole) en encourageant les déplacements à vélo (aide financière à l'achat, tracés spécifiques, vélos en libre service), en renforçant l'isolation des bâtiments publics et en diminuant la consommation électrique (utilisation d'éclairages par led) ;
- La plantation massive d'arbres dans les parcs (400 en trois ans) pour une captation plus importante du carbone, créant ainsi des îlots de fraîcheur ;
- La réduction de la consommation d'eau de prélèvement en plantant des arbres et des fleurs plus adaptés à la sécheresse et en récupérant les eaux pluviales des bâtiments communaux ;
- L'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux (services techniques, gymnase) ;

Les organismes logeurs sont également sensibilisés à cette problématique. Le nouveau quartier des Promenades de Damoiselle doit proposer des solutions variées : immeubles zéro énergie, incitation à l'installation de panneaux solaires... Parallèlement, la réduction globale des déchets de toute nature est un atout également déterminant pour réduire la consommation d'énergie. La commune participe activement à l'action du Grand Reims pour la mise en place du compostage individuel et collectif des déchets alimentaires permettant de faire baisser le volume des ordures ménagères collectées. Si l'action de la commune est indispensable dans ses domaines de compétences, il est tout aussi essentiel que chaque citoyen agisse, en fonction de ses possibilités, dans la lutte pour les économies d'énergie et contre le réchauffement climatique.

*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Les élus de la majorité municipale Bétheny ensemble avec Alain Wanschoor

menuiserie agencement
AGNESINA
S.A.S. au Capital de 250 000 Euros
51450 BETHENY
Tél. 03 26 07 33 65 - Fax : 03 26 02 34 41
www.agnesina.fr
RGE

• DEPUIS 1979 •
Ent. **AUGUSTE**
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
TRAITEMENT D'EAU
POMPES A CHALEUR
AUGUSTE
CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR
03.26.47.21.97
17 ter Route de Bétheny
51450 BETHENY
Tel : 03.26.47.21.97

CARDON CYRIL
Plomberie Chauffage
Dépannage
Rénovation
Entretien
et remplacement
de chaudière
06.23.15.57.44
ccplomberiechauffage@gmail.com
7 RUE LUDMILA TCHERINA - 51450 BÉTHENY
PROFESSIONNEL DU GAZ

ENTREPRISE UHRY
Pose carrelage et faïence • Devis gratuit
30, allée du Tourizet • 51450 BETHENY
Tél. : 03 26 79 35 06 • Fax : 09 58 93 94 89
Port. 06 03 65 82 76 • david51500@free.fr

Votre agenda

d'octobre à décembre 2023

Culture / Médiathèque

Animations gratuites

LE TEMPS DES BÉBÉS

Lecture à voix haute, comptines et jeux de doigts pour les tout-petits.

Réservation au 03 26 02 94 40

Vendredi 27 octobre

Vendredi 24 novembre

Vendredi 15 décembre

À la médiathèque à 9h30.

P'TIT DÉJ' PRESSE

Exposition commentée de journaux anciens par Patrick Maingault.

Vendredi 27 octobre de 10h à 12h.

L'éclatement de la Yougoslavie (1991-2003).

Vendredi 24 novembre de 10h à 12h.

Quizz des années en 3 (1793 à 2023).

PETITS LECTEURS / GRANDS ARTISTES

Des histoires suivies d'un temps de pratique artistique.

À partir de 6 ans.

Mercredi 8 novembre de 14h à 16h

Mercredi 13 décembre de 14h à 16h

Réservation au 03 26 02 94 40.

SOIRÉES FILMS/DÉBAT/PIZZAS

Réservées aux ados de 13 à 17 ans.

Vendredi 27 octobre

Vendredi 24 novembre

De 19h30 à 22h30. À l'InterGé.

Réservation Cédric 06 11 98 77 24.

BRICOLAGE ET BIDOUILLAGE

À partir de 10 ans.

Jeudi 9 novembre de 18h à 21h

Initiation imprimante 3D et découpeuse vinyle.

Jeudi 7 décembre de 18h à 21h

Initiation programmation informatique. Réservation Cédric 06 11 98 77 24.

3... 2... 1... POCHEZ !

Tour à tour enfants et adultes vous initient à un jeu de société.

À partir de 8 ans.

Samedi 18 novembre

Le Tarot

Samedi 9 décembre

Le Munchkin

De 14h à 16h.

Réservation Sophie au 06 25 86 73 90.

FESTIVAL ARTS EN PAGAILLE

Du lundi 16 au samedi 28 octobre

Derrière l'espace Thierry-Meng.

Tout public. Gratuit.

Programme sur www.ville-betheny.fr

Réservation Aurélia au 07 12 21 79 47.

WE GEEK

Cosplay, jeux vidéo et culture geek...

Samedi 16 décembre

Tout public. Gratuit.

Renseignements Cédric 06 11 98 77 24.

CCAS

ATELIER PARTAGE

Initiation au bricolage.

Mercredi 22 novembre

À l'InterGé.

Inscriptions au 06 09 76 19 37.

SEMAINE DU DON DU CCAS

Du 6 au 10 novembre

Informations au 06 26 91 15 39.

NOËL SOLIDAIRE DU CCAS

Ateliers de fabrication de décorations de Noël.

Tout public.

Dimanche 10 décembre

De 14h à 18h. À l'espace Camille-Guérin.

Contacteur Guillaume au 06 09 76 19 37.

MAX HOLSTE

UN AVIONNEUR À DÉCOUVRIR

Vendredi 27 octobre à 18h

Conférence, débat, témoignages à l'espace Camille-Guérin.

Samedi 28 octobre à 14h

Présentation de l'exposition Max Holste au musée de l'aéronautique locale.

Cour de la mairie de Bétheny.

Ouverture du musée :

Dimanches 20/10 et 5, 12, 19, 26/11

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Samedi 11 novembre

- 11h15 : dépôt d'une gerbe au

Petit-Bétheny.

- 11h30 : Rassemblement à la mairie, défilé.

REPAIR CAFÉ

Apprendre à réparer ses objets en panne. Entrée libre.

Samedi 11 novembre

Samedi 9 décembre

À l'InterGé de 9h à 12h.

Informations au 07 66 73 04 26.

FESTIVAL DES BULLES ET DES JEUX

Samedi 11 novembre de 14h à 20h

Dimanche 12 novembre de 10h à 18h

organisé par Les Gardiens du Jeu.

À l'espace Thierry-Meng.

SOIRÉE PAËLLA

Samedi 18 novembre à 20h30

organisée par le Comité des fêtes.

À l'espace Thierry-Meng.

Réservation au 06 26 99 37 59

ou au 07 82 05 60 09.

DON DU SANG

Vendredi 1^{er} décembre

De 15h30 à 19h30.

À l'espace Camille-Guérin.

SORTIE AU MARCHÉ DE NOËL DE VALKENBURG

Samedi 2 décembre

Organisée par le Comité de Jumelage.

Réservation au 06 74 67 58 01.

TÉLÉTHON

9 décembre

Programmation en cours.

CONCERT DE NOËL L'HARMONIE MUNICIPALE DE REIMS

Direction Phillippe Cochenet.

Mardi 19 décembre à 19 heures

proposé par la mairie et le CCAS.

À l'espace Thierry-Meng.

Entrée gratuite.

Réservation obligatoire : 06 09 76 19 37.

CORRIDA DE NOËL

Jeudi 28 décembre à partir de 18h

Organisée par l'EFSRA.

Au gymnase Claudius-Caillot.

SOIRÉE SAINT-SYLVESTRE

Dimanche 31 décembre à 19h30

Organisée par le Comité des Fêtes.

Tarif : 125 €.

Réservations au 06 26 99 37 59

et au 07 82 05 60 09.

SCENEO

L'ART DE LA LUMIÈRE

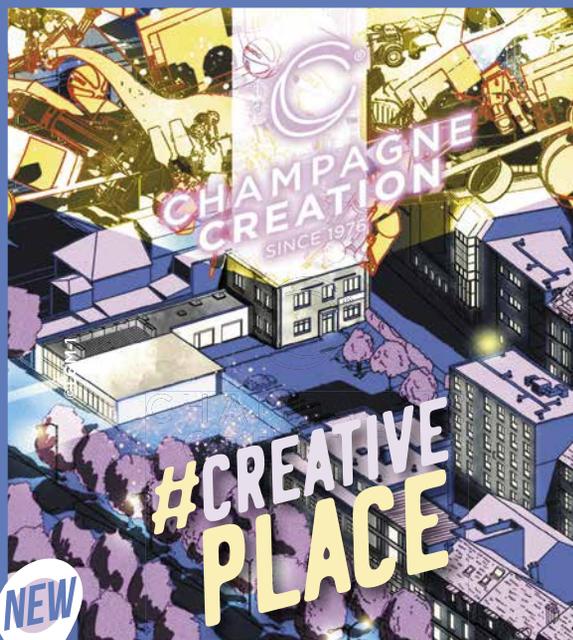
PARTENAIRE DE VOS MISES EN LUMIÈRE



- SHOWROOM LUMINAIRES
- Éclairage décoratif
- Éclairage technique

WWW.SCENEO.FR

9 rue en Mémoire des Harkis
La Neuville - 51100 Reims
03 26 77 45 78



NEW

18 Boulevard de la Paix - 51100 Reims
Tél. : 03 26 88 43 14
champagne-creation.fr

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

STRATÉGIE • CRÉATION • DIGITAL • PRINT • ÉVÉNEMENTIEL

Béthényinfos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
DE LA VILLE DE BÉTHENY

WWW.VILLE-BETHENY.FR

VOTRE ENCARTE PUBLICITÉ
DANS BÉTHENY INFOS



VISIBILITÉ
7000 LECTEURS



CONTENU
EN RAPPORT
AVEC VOTRE
TERRITOIRE



PUBLICATION
QUATRE
NUMÉROS PAR AN

“Une solution de visibilité
supplémentaire pour votre
commerce ou votre entreprise”

N'ATTENDEZ PAS,
CONTACTEZ-NOUS !


CHAMPAGNE
CREATION
SINCE 1976

Contact : Mélanie Lange
18 Boulevard de la Paix - 51100 Reims
Tél. : 03 26 88 43 14
mlange@champagne-creation.fr

BÉTHENY BERCEAU DE L'AVIATION

MUSÉE DE L'AÉRONAUTIQUE LOCALE

Du 1^{er} meeting aérien
à la base aérienne 112
DÉCOUVREZ
1 siècle d'Histoire

VILLE DE
 béthény

mca
menuiserie concept alu

MENUISERIE ALUMINIUM / ACIER
MURS RIDEAUX • SERRURERIE • VOILETS ROULANTS
BRISES SOLEILS • STORES • VERANDA



MENUISERIE CONCEPT ALU

8 rue Maurice Prévotau - Z.I. La Neuville - 51100 Reims
Tél. : 03 26 88 64 63 - Fax : 03 26 88 37 66
Email : conceptalu.reims@orange.fr

SARL au capital de 400 000 € - Siret : 451 596 407 000 36
TVA-Intra FR30 451 596 407

**Jardin
Animalerie
Déco**

**Floralie's
Garden**

38 voie Romaine - Bétheny - 03 26 77 34 34 - www.floraliesgarden.com